



Des paysages préservés

Publié le 18/07/2023

Suite à la phase d'élaboration du Plan Paysages porté par le Parc Naturel Régional du Luberon, celui-ci a été finalisé en 2020.

Les actions retenues pour le territoire de LMV Agglomération sont les suivantes :

- **Enjeu 1 : Densification et extension des villages**

Action LMV : Soutenir la plantation d'arbres en milieu urbain (soit dans le cadre de nouvelles opérations d'aménagement, soit dans le cadre de la revégétalisation d'espaces publics minéralisés).

- **Enjeu 2 : Circulation douce, loisirs, tourisme**

Action LMV : en plus de l'étude de cas sur la route des crêtes à vélo, LMV a mis en place dans ce cadre un fonds de concours tourisme et mobilité.

- **Enjeu 3 : Paysages de l'eau, loisirs et pédagogie**

Action LMV : Aménagement ENS La Garrigue en bord de Durance, liaison avec l'observatoire ornithologique

- **Enjeu 4 : Paysages agricoles de l'eau gravitaire**

Action LMV : cf. étude de cas « les paysages de l'irrigation gravitaire ».



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/des-paysages-preserves/>